

AVIS DE DÉPÔT

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, Madame Claudie Levasseur, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Athanase :

QU' à sa séance ordinaire du 14 janvier 2025 tenue aux lieu et heure désignés, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Athanase a déposé le **Projet de règlement R 232-2025** intitulé :

Projet de règlement numéro R 232-2025 ayant pour objet de fixer, pour l'année 2025, le taux d'imposition de la taxe foncière et les tarifs pour le service de gestion des matières résiduelles, ainsi que le tarif de la vidange des installations septiques.

QU' à la même séance régulière du Conseil municipal du 14 janvier 2025, un avis de motion a été donné pour l'adoption dudit règlement lors de la prochaine séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le 3 février 2025, à 19h30, à la salle du conseil municipal;

QUE toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement sur le site Internet de la Municipalité à www.saint-athanase.com ou, en personne, aux heures d'ouverture du bureau municipal;

QUE toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler concernant ce projet de règlement est priée de les faire parvenir par écrit, **au plus tard dans les 21 jours de la date de publication de cet avis**, à la direction générale de la Municipalité;

QUE cet avis de publication sera affiché à chacun des deux endroits désignés par le conseil municipal pour une période de trente (30) jours à compter de la date de cet avis ou jusqu'à la date de la prochaine séance du Conseil.

Donné à Saint-Athanase, ce 15^e jour de janvier 2025



Claudie Levasseur
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Athanase

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Claudie Levasseur, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Athanase, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies, aux endroits désignés par le conseil, le 15^e jour de janvier 2025 entre 10h30 et 19h45.

EN FOI DE QUOI, j'émetts ce certificat, ce quinzième jour de janvier 2025.

ET J'AI SIGNÉ :



Claudie Levasseur
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Athanase